

Fraternité Matin : article "Kandia Camara défend l'école obligatoire devant les députés"

Fraternité Matin

Vendredi 11 septembre 2015 / N° 15 227 www.fratmat.info / FratMat Mobile #123# (Orange CI)

Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Après les décisions
du Conseil constitutionnel

P. 7

Les analyses d'un juriste

Kandia Camara défend l'École obligatoire devant les députés

9 000 milliards de Fcfa seront investis en 10 ans

P. 9



PHOTO: FORO DAGNODO

Paradoxes du développement de l'Afrique

Le Monde ouvre les débats

P. 5

Le groupe de presse français organise des échanges entre divers spécialistes, depuis hier, au Sofitel Hôtel Ivoire.

Marches de l'opposition, hier

Un bus et un gbaka incendiés à Yopougon

P. 7

De nombreux dégâts à Bayota

École obligatoire

L'État va investir plus de 9000 milliards de Fcfa en 10 ans



Kandia Kamara a convaincu les députés de la Casc. (PHOTO : D. R.)

Le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, Kandia Kamara Kamissoko, a défendu, hier, avec succès, le projet de loi instaurant l'école obligatoire des enfants de 6 à 16 ans. C'est à l'unanimité des députés présents de la Commission des affaires sociales et culturelles (Casc) que le projet de loi a été adopté. De fait, il s'agit de la modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement. Trois nouveaux articles ont été ajoutés au texte initial et deux autres modifiés. Le commissaire du gouvernement, dans l'exposé des motifs, a indiqué que le système scolaire qui a cours

présente de nombreuses faiblesses. Entre autres, le rejet massif d'élèves du circuit scolaire. Le dernier Recensement général de la population et de l'habitat (2014) révèle, selon le ministre, que 1265310 enfants de 6 à 11 et 801710 de 12 à 15 ans sont hors de ce circuit, pour une raison ou une autre. Or, l'ambition du gouvernement est de réaliser la scolarisation universelle de tous les enfants. C'est-à-dire de faire en sorte que ceux-ci terminent au moins le cycle de l'enseignement secondaire. C'est le but d'un programme de dix ans (2015-2025) qui justifie la mise en place d'un nouveau cadre législatif. Des moyens matériels, financiers et humains ont été

prévus pour soutenir le programme. Ainsi, 9000 milliards de F seront injectés dans le système scolaire, des recrutements massifs d'enseignants et de personnel d'encadrement seront faits sur la période et de nombreux établissements scolaires construits. Il est prévu, dans ce cadre, la construction de 900 collèges de proximité d'ici à l'an 2025. La promotion de la scolarisation des filles a, par ailleurs, été priorisée. Kandia Kamara révèle que dans chaque chef-lieu de région et même de département, des lycées de jeunes filles comportant un internat seront construits. L'obligation qui est faite aux parents et autres tuteurs de scolariser leurs enfants est assortie d'amendes et de peine privative de liberté en cas de non-respect de cette mesure.

Le gouvernement compte également mettre en route un programme d'alphabétisation des adultes pour réduire l'illettrisme qui touche, aujourd'hui, près de la moitié des habitants de la Côte d'Ivoire. « Le taux de scolarisation et d'alphabétisation compte dans les critères de l'émergence », argue la ministre.

La Casc est présidée par Frégbo Guété Basile Mesmin, député de Gribiri, Lobakuya, Médon et Sassandra commune et sous-préfecture.

THÉODORE SINZÉ